CENTRE YOGA'L

Conditions Générales de Mise à Disposition d'Espace

Bureaux Sun · Crystal · Ylang

> ***Préambule —*** *La validation de la réservation en ligne vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions, également affichées dans chaque espace.*

Article 1 — Objet

Les présentes conditions générales régissent la mise à disposition temporaire des espaces Sun, Crystal et Ylang au sein de Centre Yoga'L, ci-après désignés indifféremment « l'espace » ou « le bureau ».

Article 2 — Réservation nominative

La réservation est nominative : elle est liée à la personne qui l'a effectuée. Toute sous-location ou cession à un tiers, gratuite ou payante, est interdite.

Article 3 — Déclaration du client

En réservant, le client déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des obligations liées à l'exercice de son activité professionnelle : immatriculation, assurance responsabilité civile professionnelle et obligations fiscales et sociales, quel que soit son régime d'exercice.

Article 4 — Paiement et report

Le montant de la prestation est dû à la réservation et n'est pas remboursable, quel que soit le délai ou le motif. Un report à une nouvelle date reste possible, une seule fois.

Article 5 — Horaires et dépassement

Le client s'engage à respecter le créneau réservé, pour ne pas perturber les réservations des autres usagers. Toute heure entamée au-delà de ce créneau est due en totalité.

Article 6 — Usage de l'espace

La climatisation doit être utilisée de façon raisonnable. Le mobilier et les équipements ne doivent pas être endommagés.

Article 7 — Bougies et produits odorants

L'usage de bougies est autorisé, sous surveillance. L'usage d'huiles essentielles, d'encens ou de tout produit odorant est autorisé de façon modérée.

Article 8 — Matériel du client

Le client s'engage à ne laisser aucun matériel personnel dans l'espace à l'issue de la prestation. Centre Yoga'L décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dommage concernant un objet oublié dans l'espace.

Article 9 — Propreté et remise en état

L'espace doit être rendu dans l'état de propreté dans lequel il a été trouvé.

Article 10 — Tranquillité des lieux

Le volume de la voix et de toute musique de fond doit rester raisonnable. Les écouteurs sont requis pour les appels et visioconférences.

Article 11 — Responsabilité

Centre Yoga'L décline toute responsabilité à l'égard des biens personnels du client et des personnes qu'il reçoit. Le client demeure seul responsable des personnes accueillies dans l'espace et de son matériel.

Article 12 — Manquements

En cas de manquement, Centre Yoga'L peut mettre fin à la prestation en cours sans remboursement, facturer tout dommage constaté, et refuser toute réservation future.

Article 13 — Droit applicable

Les présentes conditions sont soumises au droit français. Tout différend fera l'objet, par priorité, d'une recherche de solution amiable entre les parties.